

Portes Infos

N° 42 - Février 2013



SOMMAIRE

ÉDITO	3
VŒUX À LA POPULATION	4
CARNAVAL	5
ACTUALITÉ	
■ Conseil municipal	6-7
■ Conseils de quartier	7
SCOLAIRE	
■ Chantier école	
Jean Moulin	8
■ Prévention routière	8
■ Tous en lutte "USEP"	8
DANS LA VILLE	
■ AG du comité d'entente des anciens combattants	9
■ Vœux aux forains	9
ENVIRONNEMENT	
■ Ensemble construisons notre développement durable	10
■ Zéro verre dans les poubelles	10
■ Cités Ouest	11
■ Création ou modification d'établissement recevant du public (ERP)	11
TRAVAUX	
■ La commune s'embellit	12
■ Nouveaux vestiaires au centre technique municipal	12
■ La médiathèque de Portes fait peau neuve	12
SÉCURITÉ	
■ Le droit à la sécurité pour tous	13
■ Pompier volontaire : pourquoi pas vous ?	13
IL Y A 38 ANS L'IVG DEVENAIT LÉGALE	14
ÉCONOMIE	
■ Entreprise Bouchet	15
■ Titans-sports	15
■ Informations météorologiques	15
ASSOCIATIONS	
■ AG de Mémoire vivante	16
■ La Mouette prend son envol sur internet	16
CULTURE	
■ Journée internationale des droits des femmes	17
■ Aah ! Les Déferlantes	17
LIBRE OPINION	18
NOTA BENE	19

Photo de couverture :
"Carnaval 2013" p 5

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9h à 11h.
À consulter : Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

Site : www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13h30 à 16h30.
Mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

La Structure multi-accueil petite enfance : de 7h30 à 18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel).
Tél. : 04 75 57 78 50.

Relais assistantes maternelles

Accueil sur rendez-vous et permanence : du lundi au jeudi de 11h à 12h30, le mardi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30. Animation : du lundi au jeudi de 8h45 à 9h45 et de 10h à 11h sur inscription préalable. Tél. : 04 75 57 78 59.

MÉDIATHÈQUE

Ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h30, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 12h. Tél. : 04 75 57 40 65

DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars 1962 : lundi et mercredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, jeudi et vendredi de 14h à 18h, samedi de 8h30 à 18h non stop. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois de 14h à 17h30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter la communauté d'agglomération Valence Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

PHARMACIES DE GARDE

FÉVRIER

Samedi 23, lundi 25 : Gauthier

MARS

Samedi 2, lundi 4 : Chœur
Samedi 9, lundi 11 : Les Cèdres
Samedi 16, lundi 18 : Gauthier
Samedi 23, lundi 25 : Chœur

CENTRE MÉDICO SOCIAL

Rue Francis Jourdain - 04 75 57 83 83
Permanences premier accueil. Le mardi de 14h à 17h (sur rdv). Le jeudi de 9h à 12h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons. Le mardi après-midi (sur rdv). Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14h30 à 16h, inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification. Permanences : mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

rue Francis Jourdain
Portes de l'emploi. Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Mission locale jeune. Lundi et jeudi de 14h à 17h (sur rdv) - 04 75 57 32 38, 04 75 82 01 80

Secours catholique. Jeudi de 14h à 17h. 04 75 57 03 50

Ligue contre le cancer. Le 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 14h à 16h
04 75 57 34 52, 06 85 80 83 48

Femmes solidaires. Le 2^e mardi du mois de 14h à 16h - 04 75 57 02 41

REMAID (aide aux victimes). Le jeudi matin (sur rdv) 04 75 55 39 34

Éducateurs de la Sauvegarde. Le mercredi de 10h à 12h - 04 75 57 33 72 (répondeur).

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1^{er} lundi du mois de 17h30 à 19h

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi et jeudi de 14h à 18h30, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 18h30, samedi (sauf vacances scolaires) de 9h à 11h45. Tél. : 04 75 57 00 96.

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre TRAPIER, maire.
(sur rdv) au 04 75 57 95 15, le samedi de 7h à 11h30

Raymond RINALDI, 1^{er} adjoint.
(Environnement, développement durable, urbanisme, transports), le vendredi de 17h à 18h et sur rdv au 04 75 57 95 15

Marjolaine BORDE, 2^e adjoint.
(Art, culture, animation, jeunesse), (sur rdv) au : 04 75 57 95 15

Claude CAMPAGNE, 3^e adjoint.
(Sport, vie associative), le jeudi de 18h à 19h30

Jocelyne COURIOL, 4^e adjoint.
(Logement, personnes âgées, CCAS), (sur rdv) le mercredi de 16h à 18h au 04 75 57 74 75

Jean-Michel BOCHATON, 5^e adjoint.
(Emploi, économie, insertion, intercommunalité), (sur rdv) au 04 75 57 95 38

Martine GUILLERMIN, 6^e adjoint.
(État-civil, vie scolaire, restauration scolaire), le mercredi de 15h à 17h

Gérard LAURENT-BOURGE, 7^e adjoint.
(Finances, personnel communal), (sur rdv) au 04 75 57 95 15

Sandrine AUGIER-COLOMB, 8^e adjoint.
(Petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard MERLAND, conseiller municipal délégué.
(Enseignement), le mardi de 16h30 à 18h30, (sur rdv) au 04 75 57 95 15
Gérard SAGNARD, conseiller municipal délégué.
(Travaux et marchés publics)

GROUPE DE L'OPPOSITION

Permanence le premier mercredi du mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2^e étage.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, vice-présidente du conseil général de la Drôme tiendra sa permanence en mairie de 9h à 10h le jeudi 7 mars.

POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Tél. : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication : Pierre Trapièr
Directeur de la communication : Cyrille Bernardin
Rédacteur et photographe : Yann Etienne
Infographiste : Agnès Molières
Photos : Jean-Pierre Thouvenin et Hasnia Bioud
Imprimerie : Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58
Distribution : Distribal, tél. : 04 75 41 37 34



Rythmes scolaires : pour nos écoles, pas avant la rentrée 2014

La réforme des rythmes scolaires suscitent de nombreux questionnements, voire une certaine inquiétude. Celle-ci prévoit dès la rentrée 2013 le rétablissement de la semaine à 4,5 jours (mercredi matin en plus). Comme aujourd'hui, les écoles devront toujours assurer 24 heures de cours par semaine (3/4 d'heure de moins par jour) et des activités péri-scolaires facultatives, sans dépasser 5h30 de classe par jour et 3h30 par demi-journée. La pause déjeuner pourra dépasser les 1h30 obligatoires.

Pas si simple ! S'il est indispensable et largement attendu par la communauté scolaire de redonner des heures d'enseignement à l'école élémentaire, force est de constater que la modification annoncée n'en est pas une.

En réalité, ce temps augmente uniquement avec... l'augmentation du péri-scolaire.

N'y a-t-il pas là, la recherche d'un nouveau partage des responsabilités entre l'Etat et les communes ? Le premier se dessaisissant de ses obligations et cherchant à obtenir des collectivités une implication plus grande, ce qui laisse présager une "école à la carte", des inégalités accrues entre les territoires en termes de services proposés. Dans le projet de loi sur l'école présenté au Conseil des Ministres le 23 janvier je n'y vois pas que des bonnes choses. L'idée d'une école "à deux vitesses" entre les collectivités qui pourront financer et les autres est aujourd'hui pointée du doigt. C'est d'ailleurs dans ce même esprit que le projet de loi Peillon s'il affirme par exemple l'importance de l'éducation artistique et culturelle, laisse dans le flou la part dévolue au scolaire et péri-scolaire dans ce domaine.

La réorganisation des rythmes scolaires représentera pour grand nombre de communes une facture "salée" et le fait que les 45 minutes du temps délaissé par l'Etat fassent l'objet d'hésitations entre le caractère obligatoire ou optionnel pour les communes n'est pas pour nous rassurer.

Cette mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires demande de la concertation au plus près des intérêts de l'enfant et des familles.

Notre commune qui consacre une part importante de son action en mobilisant du personnel dans le domaine de l'école (ATSEM, agents de services, personnel d'animation) a souhaité ne pas précipiter les choses. Sur ma proposition, le conseil municipal a décidé de reporter l'application de la réforme à la rentrée 2014 pour travailler à cette nouvelle organisation. Ainsi, nous nous donnerons le temps nécessaire de la concertation pour élaborer le projet éducatif territorial avec les autorités académiques, les conseils d'écoles, les parents d'élèves, les enseignants, la MJC...



Je compte sur les parents et sur tous les acteurs de la communauté éducative attachés au développement de l'école de l'égalité, laïque et gratuite pour s'y impliquer.

*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

Vœux de la municipalité à la population

Ensemble, pour porter les valeurs de progrès social



Vendredi 18 janvier s'est déroulée à l'espace cristal la cérémonie des vœux à la population, à laquelle près de 500 portoïses avaient répondu présents. A cette occasion, Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence, a salué l'investissement de tous les citoyens, acteurs de la vie locale ainsi que les partenaires économiques et institutionnels.

« A l'aube de cette nouvelle année, je voudrais rendre à tous l'espérance et vous donner envie de croire en vos rêves et de continuer ensemble, pour en concrétiser quelques uns » : c'est par ces mots qu'entouré des élus de la municipalité, le maire a débuté son allocution. Un discours offensif, passionné, qui n'a pas manqué de mettre en valeur l'apport citoyen des portoïses et de leurs associations dans la vie de leur cité. Ainsi, le maire a remercié « toutes les associations de notre ville sans qui Portes ne serait pas ce qu'elle est : dynamique, vivante et solidaire dans les domaines aussi variés que le sport, la culture, la solidarité, la vie locale ou la citoyenneté avec nos Conseils de quartier.

Un grand merci à tous ces bénévoles du cœur qui s'engagent sans compter ».

Il est vrai qu'avec plus de 90 associations et clubs recensés, la vie associative locale est riche et offre de nombreuses possibilités aux habitants de la commune -et même à ceux du bassin valentinoïse-, pour se cultiver, se divertir, s'informer, s'organiser, militer, prendre soin de soi, pratiquer une activité sportive ou tout simplement se détendre, discuter et développer collectivement ses envies et ses passions.

Un discours rassembleur aussi, le maire te-

nant à remercier tous les élus qui l'accompa-



gnant à remercier tous les élus qui l'accompagnent au quotidien par ces mots : « le travail d'équipe que nous avons su mettre en place s'appuie sur un engagement de chacun et une volonté commune de travailler ensemble, rassemblés sur des valeurs de progrès et d'humanisme. C'est d'ailleurs dans l'union et la volonté d'être dignes de nos engagements que nous trouvons la force d'avancer ». C'est là une façon de saluer

l'investissement des élu-e-s de la majorité municipale, "Portes citoyenne" au service et à l'écoute de tous les portoïses. Et le maire de rajouter « par l'action, l'équipe municipale participe au bien commun et favorise l'intérêt général. Mes engagements ne sont pas que des mots. Notre rôle et notre responsabilité sont de toujours privilégier l'intérêt général, faire pencher la balance du bon côté, celui des solidarités, de la cohésion sociale ».

Enfin, parce que l'humain a trouvé une place prépondérante dans son discours, le maire a tenu à remercier « tous les membres du personnel municipal qui concrétisent nos ambitions sur le terrain. Ils savent que je suis exigeant mais ils savent que cela a pour seule finalité la qualité du service public que nous devons aux portoïses et aux portoïses ».

Pour conclure, Pierre Trapier a souhaité que 2013 soit « une année utile pour débattre et

construire, une année de nouvelles réalisations qui conforteront, dans une équipe rassemblée sur des valeurs de gauche et de progrès social, un nouvel élan pour Portes dans les années à venir ».

En somme, des vœux combatifs, plaçant l'humain et le progrès social au cœur du débat politique, et prenant en compte les aspirations de la population portoïse.

Comme de coutume à l'issue du discours, les vœux se sont prolongés autour d'un buffet convivial réalisé pour partie par les élèves de la section SEGPA du collège Gaud de Bourges-lès-Valence.

Yann Etienne

Tous au carnaval !

Une fête sous le signe de la couleur et de la joie

Comme chaque année, à la même période, une chose étrange arrive, des enfants déguisés se retrouvent pour une tradition festive et conviviale : le carnaval.

Même si cette année, M. Mistral s'est invité à la fête, cela n'a pas empêché la centaine d'enfants de fêter avec un grand sourire, et vêtus de déguisements multicolores, Mardi gras dont le thème était, pour cette nouvelle édition, "les couleurs". Les festivités ont débuté aux abords de l'école Voltaire, avec un départ en musique aux rythmes de la bateria "Banguça". Les minots se sont rendus, dans un cortège de danses et de musiques, vers leur

première étape, la place de la République. Un sourire malicieux s'est dessiné sur le visage des enfants en voyant arriver un grand sac. Qu'y a-t-il donc à l'intérieur ? Des petits bouts de papier multicolore, bien sûr, en un mot : des confettis. Et que fait-on avec ce genre de choses durant le carnaval ? Et bien c'est simple, on en prend une belle poignée et on la lance sur son voisin le plus proche. Cette année la présence du vent rendait la manœuvre difficile, mais les enfants ont vite appris à se jouer de ce vent déguisé en blizzard hivernal, pour atteindre amis, ou même inconnus, passant là par hasard ! Pour remercier le soleil d'être aussi de la partie, les bambins ont donné un magnifique spectacle de danse. Une fois réchauffés, direction le centre culturel pour le grand final de cette journée, l'ultime et monumentale bataille de confettis et le traditionnel goûter pris entre copains et co-



pinés. A l'issue de cette journée, chacun est rentré chez soi la tête remplie de beaux souvenirs et les cheveux constellés de dizaines de points de couleurs. Le vent, quant à lui, a dispersé les confettis aux quatre coins de la ville, vestiges colorés de la fête pour que chacun sache que ce 13 février était jour de carnaval.

Yann Etienne



La commune n'augmentera pas les impôts locaux en 2013.

Une gestion saine, responsable et ambitieuse



Une fois n'est pas coutume, c'est Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint qui présida le début de ce conseil municipal, le maire étant retenu par une réunion avec M. le Préfet de la Drôme sur l'arrêté préfectoral portant sur le grand périmètre de l'agglomération. A l'ordre du jour comme sujet principal : les orientations budgétaires.

Mais tout d'abord, on notera la convention de mise à disposition de la salle du centre culturel Louis Aragon (celle où se déroulent notamment les expositions) à Valence Agglo. Comme l'indiqua Marjolaine Borde, adjointe en charge de la culture, « l'agglomération avec la municipalité a souhaité que soient engagés des travaux d'agrandissement de la bibliothèque. Pour cela, le choix a été fait de mettre à disposition les locaux de la salle du centre culturel, d'une superficie de 115 m² ». Jean-Michel Bochaton, au titre de vice-président de Valence Agglo chargé de la culture, insista sur la pertinence de « l'extension de la bibliothèque, transformée en une véritable

médiathèque avec plus d'ordinateurs et de DVD, un espace plus agréable, du mobilier neuf pour la rentrée 2013. Agir pour développer la lecture publique est notre priorité ».

Deuxième sujet qui fit l'objet de débats intenses : les orientations budgétaires. Le maire, revenu de sa réunion, pointa le contexte national dans lequel s'inscrivent ces orientations, celui d'une crise financière et sociale qui impacte toujours fortement les portois les plus en difficultés et les familles modestes, celui aussi du chômage qui touche 779 portois selon Pôle Emploi. Il dénonça « le gel et le surgel des dotations de l'Etat destinées aux communes » et l'attitude du gouvernement qui « veut associer les collectivités territoriales à la réduction des dépenses publiques ».

Malgré ce contexte difficile, le budget 2013 de Portes-lès-

Valence qui sera voté le 25 février, est un budget responsable : les investissements sont maintenus à un bon niveau, l'encours de la dette est toujours inférieur à celui des communes de la même taille que Portes-lès-Valence, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées. Et le maire de rajouter « *bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat des portois, il n'y aura pas d'augmentation des impôts locaux en 2013* ».

Cette gestion saine et rigoureuse n'est toutefois pas nouvelle. Autrement dit, les miracles n'existent pas non plus en matière budgétaire. Si aujourd'hui la municipalité est toujours en capacité d'investir autant, comme elle le fait depuis 2008, de limiter l'emprunt et de ne pas faire peser une trop grande pression sur la fiscalité des ménages, c'est parce que, depuis ces dernières années, la majorité municipale a su efficacement affronter toutes les difficultés liées à la suppression de la taxe professionnelle et à la baisse des dotations de l'Etat. Comme l'a rappelé Gérard Laurent-Bourge, adjoint au maire en charge des finances, « *elle a su anticiper la mise en place de l'agglomération, elle a bien pesé les coûts des transferts de compétences à Valence Agglo* ».





chantier de l'école maternelle Jean Moulin

Geneviève Girard, pour l'opposition municipale a pris note du fait que « la municipalité n'avait pas recours à la fiscalité sur les ménages, tout en la félicitant du niveau d'auto-financement », conséquences selon elle « des conclusions du rapport de la Cour des Comptes ».

Ce à quoi répondit à la suite Claude Campagne, adjoint en charge de la vie associative : « puisque vous parlez des conclusions de la Cour des Comptes, je voudrais dire qu'elles soulignent la bonne gestion des subventions accordées par la municipalité aux clubs portois, dont les montants ont progressé de 36% entre 2007 et 2012 ».

Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint, a indiqué que « les orientations budgétaires se construisent dans la continuité des budgets de 2009, 2010, 2011 et 2012 » et Claude Illy pour le groupe « socialiste et apparentés » a pointé « les excellents résultats, qui ne datent pas d'hier, et

qui témoignent, chiffres à l'appui, du bon travail de l'équipe municipale ».

Enfin, Jean-Michel Bochaton pour le groupe CRC « communistes, républicains et citoyens » insista sur « les investissements de la commune qui contribuent à faire tourner certaines entreprises et à répondre aux besoins de la population ».

Comme il est de règle, ces orientations budgétaires n'ont pas fait l'objet d'une délibération. Par contre, la prochaine séance du conseil municipal, celle du 25 février, sera consacrée au budget 2013, avec cette fois-ci un vote de l'assemblée. Nous donnons donc rendez-vous aux portois à cette séance publique, ouverte à tous.

Cyrille Bernardin

Réunions des conseils de quartier sur le budget communal

Cette année, la municipalité a décidé de multiplier les réunions de quartier, pour présenter l'état des finances de la commune, sur la base des comptes administratifs de 2012, ainsi que les grands projets pour 2013.

Ainsi, à 6 reprises, dans les quartiers Sud, Est, Ouest, Nord, Centre-Sud et du Centre-ville, le maire accompagné de Gérard Laurent-Bourge, adjoint chargé des finances, de Jean-Michel Bochaton, adjoint en charge de la démocratie participative, de Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué aux travaux, des élus des quartiers, se sont livrés à un exercice pas toujours simple, mais manifestement attendu des portois.

Force est de constater le succès de ces initiatives qui ont réuni, au total, plus de 200 portois.

Principalement, il faut retenir les données suivantes, preuves incontestables de la bonne santé financière de la commune :

- le résultat de l'exercice budgétaire 2012 progresse de 34% et s'établit à 1,797 million d'€,

- l'auto-financement, qui sert à consolider les investissements pour 2013 et les années à venir, progresse et se monte à 2,4 millions d'€,
- des investissements ont été réalisés en 2012, sans recours à l'emprunt, ce qui permet à la commune d'établir un niveau d'endettement inférieur à la moyenne des autres communes de même taille,
- les taux d'imposition demeurent toujours inférieurs à ceux des communes de même strate démographique et la politique d'abattements, unique en son genre sur l'agglomération, est maintenue.

Ces réunions publiques, synonymes d'implication citoyenne, ont également permis aux habitants de poser de nombreuses questions aux élus, notamment dans les domaines de l'aménagement des voiries, de la vitesse excessive dans certaines rues, de la sécurité, du cadre de vie et de l'environnement.



Conseil de quartier Ouest

Conseil de quartier Nord



Chantier de l'école Jean Moulin

Une école et une cantine sortent de terre.



Plus qu'un chantier, la construction d'une nouvelle école est le témoin d'une ville dynamique, qui se transforme et qui s'adapte aux besoins des habitants. Des élus de la municipalité accompagnés du personnel enseignant et des ASEM, se sont rendus sur le chantier afin de faire le tour des nouveaux bâtiments.

La naissance d'une nouvelle école et d'une cantine est un événement important pour une municipalité. Le chantier de l'école Jean Moulin, situé dans le prolongement de l'école Fernand Léger, et celui de la cantine avancent à grand pas. Très heureux d'intégrer pour la rentrée 2013 leur nouvelle école, les membres du personnel ont posé de nombreuses questions aux élus présents sur le futur agencement des lieux et sur les procédures pour le déménagement.

La nouvelle école répondra à tous les critères d'accessibilité et de fonctionnalité et ceci dans l'intérêt de l'enfant et de l'enseignant. La pause méridienne étant très importante pour les enfants, la nouvelle cantine leur apportera tout le confort nécessaire ainsi qu'au personnel de service. Elle disposera d'une surface de 334m² dont 150m² pour les réfectoires. Pour la rentrée 2013, la nouvelle école accueillera 200 enfants.

Prévention routière

Les élèves de cm2 de l'école Voltaire ont reçu vendredi 15 février la visite d'un intervenant du comité départemental de la sécurité routière de la Drôme. Le but est d'obtenir un "certificat de capacité". Tout d'abord, les enfants se sont retrouvés dans une salle afin de suivre une formation théorique sur le comportement routier. Ensuite, place à la pratique avec un parcours à faire sur un vélo. Les enfants devaient montrer leurs capacités à diriger leur

vélo sur la piste, en effectuant de nombreuses épreuves : lâcher son guidon, attraper une balle avec une main et la déposer un peu plus loin ou encore slalomer entre des quilles. Cette formation permet aux enfants de comprendre et d'appréhender les dangers de la route. A l'issue des épreuves pratiques et théoriques, le décompte des points obtenus permet de recevoir ou pas le "certificat de capacité".



"Tous en lutte"



Vendredi 18 janvier, l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) a organisé une matinée sportive autour d'un sport encore trop méconnu en France : la lutte. Cette rencontre inter-écoles a réuni plus de 80 enfants des classes de CE1 de Voltaire et Joliot-Curie, ainsi que la CLIS (Classe pour L'Inclusion Scolaire) de Voltaire. Le but du jeu

était de sortir son adversaire d'un carré de 2 mètres sur 2, soit en opposition soit en le tirant. En association avec l'EMS (Ecole Municipale des Sports), l'USEP propose de nombreuses activités aux enfants des écoles primaires : handball, badminton, touch rugby, escrime... toutes sont encadrées par des éducateurs sportifs.

Assemblée générale du Comité d'entente des anciens combattants

Le devoir de mémoire, une priorité

Le Comité d'entente s'est réuni vendredi 18 janvier. Il réunit les associations d'anciens combattants de la commune lors des diverses cérémonies. Elles ont un objectif majeur : ne pas laisser tomber dans l'oubli celles et ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour que nous puissions vivre libres et en paix.

De nombreux membres de l'association se sont retrouvés salle Casanova pour la traditionnelle assemblée générale de rentrée, présidée par M. Guy Debard. Après la minute de silence en mémoire des anciens combattants disparus au cours de l'année 2012, l'assemblée générale a débuté avec le rapport moral présenté par le vice-président M. Guy Besséas. Ce dernier a rappelé les nombreuses initiatives qui ont ponctué l'année 2012. Il a également souligné trois initiatives particulièrement exceptionnelles en 2012 : le 50^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, l'inauguration de l'allée Willy Chave le 8 mai et les honneurs posthumes au soldat Pierre Lascombe le 11 novembre. Il a tenu à évoquer

également l'attachement des anciens combattants, comme de la municipalité, à toutes les cérémonies officielles : « *les anciens combattants sont très attachés au devoir de mémoire. Notre présence assidue à toutes les cérémonies en témoigne. Notre souhait d'une participation en nombre des enfants aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai a été entendu par M. le maire et nous le remercions* ». Le bilan financier acte des comptes équilibrés. Jean Gérard, trésorier intérimaire suite au décès de M. Marc Carrière, a précisé que la subvention de la municipalité permet de faire face aux dépenses liées à l'achat de gerbes pour les cérémonies commémoratives. Cyrille Bernardin, directeur de cabinet de M. le maire, a salué l'implication de toutes les associations d'anciens combattants œuvrant, aux côtés de la municipalité, aux hommages des soldats et combattants portoïis. Pour 2013, de nombreuses initiatives sont d'ores et déjà prévues dont le repas du 11 novembre, le renouvellement ou la rénovation du drapeau de l'association.



Une demande d'aménagement autour du mur des fusillés au dépôt SNCF, lieu emblématique de la Résistance durant la deuxième guerre mondiale, a été faite à la municipalité. L'objectif est de faciliter son accès et d'offrir aux portoïis une meilleure connaissance de l'histoire de la commune.

Les membres ont également émis le souhait qu'une salle de la ville porte le nom d'Éliette Ageron, ancienne institutrice portoïise très impliquée dans la Résistance.

En conclusion, le bureau de l'assemblée générale a tenu à remercier les collecteurs des bleuets de France ainsi que les donateurs et la municipalité pour l'aide financière et son soutien à l'organisation des cérémonies.

Yann Etienne

Vœux aux forains du marché

Comme cela est de coutume depuis maintenant 5 ans, la municipalité a reçu, dans la salle des mariages de la mairie, les commerçants du marché afin de leur présenter ses vœux pour la nouvelle année. Le marché qui

se déroule le jeudi matin est très apprécié des portoïis. En effet, ils y trouvent entre autres des produits de qualité. Soulignant ce point lors de son discours, Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire chargé de l'économie a également

salué le travail effectué par les forains pour faire vivre le marché : « *vous faites un travail difficile et encore plus en cette période de*

baisse du pouvoir d'achat du fait de la crise. Pour les portoïis, ce rendez-vous hebdomadaire est important : il est un lieu de rencontres et de convivialité et permet de tisser un lien social entre les habitants ». Attachée à l'essor du marché, la municipalité a installé, en 2012, des totems aux entrées de la ville qui indiquent le jour du marché. L'objectif est de rappeler et de faire connaître plus largement ce rendez-vous incontournable. La cérémonie s'est clôturée autour d'un buffet convivial composé de produits venant bien évidemment du marché.



Ensemble, construisons notre développement durable.

Une lutte locale organisée face au changement climatique.

Suite à la réalisation d'un diagnostic complet en 2012, l'heure est à l'élaboration d'un plan d'actions locales pour lutter contre le changement climatique, dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial (PCET) mené par Valence Agglo avec la participation active des communes membres.

La communauté d'agglomération a mis en œuvre une démarche de concertation en direction des acteurs locaux (citoyens, associations, entreprises...) afin de recueillir leurs propositions d'actions.

Cinq ateliers ont ainsi été organisés au mois de janvier balayant les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre, issues des activités du territoire : le secteur du bâtiment (habitat et tertiaire), les déplacements et transports de marchandises, le secteur économique et la formation, l'aménagement du territoire et enfin l'éco-citoyenneté.

Plus de 300 propositions d'actions ont été recueillies auprès des 150 participants, lors de cette première série d'ateliers de travail, organisés sous forme de "brainstorming".

Désormais, charge à Valence Agglo et aux communes, d'analyser la faisabilité de ces pistes d'actions avant une seconde et ultime série d'ateliers sur les mêmes thématiques, où les acteurs locaux seront amenés à prioriser des choix et à élaborer la mise en œuvre des chantiers prioritaires.

Cette seconde session, organisée fin mars - début avril, est ouverte à tous et conduira au final à une délibération d'adoption du PCET début juillet par le conseil communautaire de Valence Agglo :

- Le secteur du bâtiment (25 mars - 18h30 - mairie de Malissard)
- Les déplacements et transports de marchandises (2 avril - 18h30 - mairie de Saint-Marcel-lès-Valence)

- Les secteurs économiques et de la formation (21 mars - 18h30 - mairie de Portes-lès-Valence)
- L'aménagement du territoire (20 mars - 18h30 - mairie de Portes-lès-Valence)
- L'éco-citoyenneté (4 avril - 18h30 - mairie de Malissard)

Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint en charge de l'environnement, parlez-nous de l'engagement de la commune sur ce plan climat :

Pour moi, il est logique de s'engager à fond dans le plan climat énergie territorial, élaboré par Valence Agglo. Pour nous, c'est une continuité de notre Agenda 21. Portes-lès-Valence a été précurseur dans ce domaine. Maintenant, il faut poursuivre au niveau de l'Agglo.

Quels sont les objectifs de ce plan climat ?
La baisse de 20 % des consommations énergétiques, la baisse de 20% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 sont des objectifs réalisables si on s'y met tous. Toutes les activités ou presque sont à l'origine des émissions de gaz à effet de serre. C'est pourquoi il faut agir sur tous les fronts. Améliorer la qualité de vie et la santé des habitants, baisser leurs factures énergétiques, je pense que cela vaut le coup de se mobiliser.

Comment ce plan est-il élaboré ?
Ce plan climat associe les élus, les administrations territoriales, les associations, les entreprises, les citoyens à partir de la mise en place de 6 ateliers. Les élus ont déjà fait des propositions pour ce plan climat. Elles seront complétées par les réflexions des différents ateliers participatifs. Tout cela pour aboutir à un plan d'actions d'ici la fin de l'année.



Zéro verre dans les poubelles

Aujourd'hui, le verre déposé avec les ordures ménagères est enfoui. Or, il met plus de 4000 ans à se détruire. C'est pourquoi, Valence Agglo a décidé de lancer en 2013 l'opération "zéro verre en enfouissement".

Les déchets non triés, appelés ordures ménagères, sont enterrés dans des centres d'enfouissement. Actuellement sur l'agglomération près de la moitié du verre est jeté à la poubelle au lieu d'être déposé dans les conteneurs spécifiques. Ainsi sur 5600 tonnes, 2800 tonnes seulement ont été triées et recyclées l'année dernière.

Le verre, facilement identifiable par tous, est recyclable et réutilisable à l'infini. Pour améliorer le recyclage, limiter l'enfouissement et

réduire le coût de traitement de vos déchets, un geste simple : déposer dans les containers à verre, les bouteilles, les pots et les bocaux en verre !

Pour le succès de l'objectif "zéro verre en enfouissement", la communauté d'agglomération et les communes ont :

- Déployé plus de 300 containers à verre sur le territoire.
- Elaboré une cartographie accessible par internet depuis votre ordinateur sur www.valenceagglo.fr
- Mis en place une ligne téléphonique de 9h à 12h et 14h à 17h, dédiée au tri : 04 75 81 30 48

Cités Ouest

Travaux d'amélioration thermique

En présence notamment de Dominique Maillet, Directeur clientèle et patrimoine de DAH, de Robert Reus, Chef d'agence de DAH et de nombreux autres collaborateurs de DAH, ont été présentés lors d'une réunion avec les locataires des cités Ouest, les travaux qui seront réalisés afin d'améliorer le confort des locataires.

Véritable patrimoine urbain de la ville construit en 1929, ayant forgé l'identité du quartier

"Ouest" cheminot, les 9 bâtiments des "cités Ouest", rue Auguste Isaac, comportent au total 48 logements. Certes, face à la vétusté des logements, une réhabilitation avait eu lieu en 1989. Mais pour réparer les outrages du temps, il est apparu nécessaire à DAH de procéder à d'importants travaux d'amélioration thermique.



Ces travaux ont pour objectif d'améliorer le confort des locataires et de permettre des économies d'énergie estimées à 25% - 28%. Les travaux devraient débuter au deuxième trimestre 2013, et dureront environ 6 mois. Précisément, il sera procédé :

- au remplacement des menuiseries extérieures et fermetures par des menuiseries double vitrage et volets,



- à la reprise de l'isolation des combles,
- à la mise en place de VMC hygro-réglables (Ventilation Mécanique Contrôlée),
- à la reprise de l'isolation des planchers sur sous-sols.

En complément à ces travaux thermiques est prévu le remplacement des sols dans certains logements et pour certaines pièces, cette prestation sera traitée par DAH directement.

Création ou modification d'établissement recevant du public (ERP)

La mairie de Portes-lès-Valence vous rappelle que toute création ou modification d'Etablissement Recevant du Public (définition ERP : cf article R 123.2 du Code de la Construction et de l'Habitation) - même sans modification de l'aspect extérieur du bâtiment - doit faire l'objet : d'une part, d'une demande d'autorisation de travaux, préalable à tous travaux, au titre des dispositions de l'article L 111.8 du Code de la Construction et de l'Habitation, à déposer en Mairie.

Ce dossier fait ensuite l'objet d'une autorisation du maire comportant les avis recueillis

auprès de la commission départementale de sécurité et d'accessibilité, au titre de la sécurité incendie et de l'accessibilité aux personnes handicapées. Et d'autre part, d'une demande d'autorisation d'ouverture (consécutives aux travaux) auprès de Monsieur le maire et préalable à toute ouverture au public (dispositions de l'article L 111.8.3 du CCH). Ce dispositif concerne, de manière non exhaustive, les commerces, services, banques, bars, hôtels, restaurants, show-rooms, locaux des professions libérales, bureaux où des personnes (autres que le

personnel) sont accueillies, etc. S'agissant des ERP existants, il est rappelé qu'ils doivent être accessibles aux personnes handicapées d'ici au 1^{er} janvier 2015.

Des dérogations ou adaptations sont limitativement prévues par les textes, pour les demandes sollicitées avant cette date. Tout renseignement peut être obtenu en mairie, services techniques-urbanisme, aux heures habituelles d'ouverture de la mairie, exception faite du lundi où l'accueil du public ne se fait que sur rendez-vous (Tél : 04 75 57 95 20).

La commune s'embellit.

La ville change, s'améliore, se modernise...



Lotissement Les Abricotines

De nombreux travaux de rénovation sont en cours ou vont voir le jour. Ces chantiers ont pour but de rendre la ville encore plus agréable. Petit tour d'horizon...

La seconde tranche des travaux de la rue Pierre Semard devrait débuter au deuxième trimestre. Précisément, il s'agit de la partie allant de la rue Descartes jusqu'à la rue Léo Lagrange incluse. La chaussée de la rue Pierre Semard sera donc refaite et la rue menant au

parc Léo Lagrange prendra des allures d'allée afin de la rendre plus agréable aux piétons et aux vélos se rendant au parc.

Le caniveau devant l'hôtel de ville, rue du 8 mai 1945, a également nécessité une réfection et ceci afin d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales pour cette rue très utilisée par les automobilistes. De plus, le franchissement par les piétons de cette rue est aussi amélioré et sécurisé.

Quant aux riverains des Abricotines, la chaussée de leur lotissement "s'est refait une beauté" améliorant ainsi leur cadre de vie.



Rue Léo Lagrange

Portes-Infos vous tiendra régulièrement informer des travaux en cours sur la commune.



Rue Pierre Semard

Nouveaux vestiaires au centre technique municipal

Les agents communaux du centre technique municipal ont reçu la visite du maire et d'élus de la municipalité afin d'inaugurer leurs nouveaux vestiaires. Cet agrandissement permet aux 42 agents utilisant ce lieu d'avoir 30m² de

plus à leur disposition et ainsi de dégager une salle de réunion et de restauration. Un puits de lumière a également été construit. Le confort des agents se trouve ainsi amélioré. De plus, l'agrandissement orchestré sous la houlette de

Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué aux travaux et de Grégory Mikolajczak, Directeur des services techniques, a également permis l'abaissement du plafond d'une salle des ateliers du rez-de-chaussée améliorant ainsi les conditions de travail, notamment au niveau de la température de la pièce.



La médiathèque de Portes-lès-Valence fait peau neuve

Des travaux d'extension et de restructuration ont nécessité une fermeture temporaire à partir du samedi 2 février à 12h. Dès le 1^{er} septembre 2013, votre médiathèque, entièrement rénovée, plus confortable, plus vaste de 150m² vous proposera une collection enrichie de dvd, un espace multimédia et un service wifi. Les documents empruntés avant la fermeture, peuvent être rendus dans la boîte de retour extérieure. Et grâce à la carte unique, vous pouvez disposer des ressources et services des autres médiathèques du réseau de lecture publique de Valence Agglo. Pour plus d'information sur l'avancée des travaux, vous pouvez vous rendre à cette adresse internet : www.médiathèque-plv.valenceagglo.fr



Le droit à la sécurité pour tous exige...

... des policiers nationaux supplémentaires à Portes.

Le maire, Pierre Trapier, l'avait rappelé lors des vœux à la population, il n'entend pas « faire l'autruche devant les habitants qui peuvent témoigner de leur désarroi, de leur colère, face à des actes de délinquance ou d'incivilités inadmissibles ».

Pour lui et l'équipe municipale, la sécurité à laquelle aspire légitimement chaque portois est un droit essentiel. Qui dit droit en France, dit responsabilité de l'Etat et des pouvoirs publics. Mais comment le faire vivre et le rendre très concret ? Pour cela, rien n'est plus utile qu'une présence humaine visible, celle des policiers nationaux et municipaux, chacun dans leurs missions particulières. Pour des habitants qui, par exemple, ont été victimes de cambriolages, et que le maire a reçus, en délégation, ce lundi 11 février ou pour des riverains légitimement exaspérés par des actes d'incivilités, se pose avec force le renforcement des moyens humains de la Police nationale. Celle-ci doit assurer la sécurité de tous, être présente sur le terrain de jour comme de nuit, interpellé aussi les auteurs de ces méfaits.

C'est en ce sens que le maire est intervenu par écrit, début décembre 2012, pour attirer l'attention du Directeur départemental de la sécurité pu-

blique, M. Pierre-Olivier Mahaux, chef de la Police dans la Drôme afin de lui demander « le renforcement des patrouilles de la police nationale » et de dénoncer « la fermeture du poste de police de Portes » l'été dernier, durant près d'un mois.

Autre regret exprimé avec force et lucidité par beaucoup d'habitants et le maire, « celui de ne plus voir intervenir les gendarmes sur Portes, alors que leur présence était très appréciée des habitants ». La cause de cette modification du périmètre d'intervention de la gendarmerie, pourtant toujours implantée sur la commune ? Le redéploiement ! Un jargon technocratique utilisé par l'ancien Président de la République, M. Nicolas Sarkozy, dans un courrier daté du 24 mars 2003 adressé à l'ancienne maire, Mme Girard, pour expliquer la fin de l'intervention des gendarmes à Portes. Dans cette même lettre, le Ministre de l'Intérieur de l'époque relate sa décision consistant à rattacher Portes-lès-Valence à la circonscription de sécurité publique de Valence relevant de la Police nationale, avec les communes de Valence, Bourg-lès-Valence et Guilherand-Granges.

Pour avaler cette pilule déjà amère, fut promise l'arrivée de 10 policiers nationaux à Portes comme le relate un édito du Portes-Infos de



l'ancienne édile datant de septembre 2004... 10 policiers que les portois "attendent" toujours. Mais pas question de baisser les bras pour autant. Le maire a donc décidé de s'adresser par écrit au représentant de l'Etat dans le département, à savoir Monsieur le Préfet, pour que Portes, qui va bientôt atteindre les 10 000 habitants, dispose des forces de police nationale conformément aux engagements pris. Certains habitants ont proposé de se mobiliser dès aujourd'hui, afin de faire valoir leurs droits à la tranquillité et à la sécurité, avec une pétition adressée au Préfet. Cette démarche citoyenne a recueilli le soutien du maire. Nous reviendrons plus en détails, dans le prochain numéro, sur ce sujet.

Cyrille Bernardin

Pompier volontaire : pourquoi pas vous ?

Le centre de secours des sapeurs-pompiers de Portes est à la recherche de volontaires. En effet, les 22 pompiers de la caserne de Portes déplorent un manque d'effectifs qui empêche une présence suffisante surtout le matin entre 7h et midi.



La caserne de notre commune a effectué de nombreuses interventions en 2012, plus de 500 (contre 193 en 2009) dont 300 secours aux personnes. « On ne devient pas pompier par hasard, c'est un véritable engagement citoyen au service de la population » déclare ce pompier fier de ses années de service. Les pompiers volontaires, des femmes et des hommes, choisissent de trouver le temps nécessaire en parallèle de leur vie privée et professionnelle pour se former et se rendre disponibles pour accomplir les missions dévolues aux sapeurs-pompiers. Véritable école de la vie, être sapeur-pompier permet d'aider les

autres, au contact de citoyens parfois en détresse. Beaucoup de volontaires parlent de leurs collègues comme d'une seconde famille tant la solidarité est forte. Les soldats du feu passent beaucoup de temps ensemble. La caserne recherche des personnes de tout âge. Il faut avant tout être motivé par cette mission et aussi aimer travailler en équipe. Les nouveaux arrivants recevront quatre semaines de formation avant de pouvoir intervenir sur le terrain. Pour rejoindre les sapeurs-pompiers de Portes, il suffit d'envoyer une lettre de motivation et un CV au chef du centre, M. Alain Planel. Y.E.

Il y a 38 ans l'IVG devenait légale.

La maîtrise de la fécondité est un droit essentiel.

Le droit à la maîtrise de leur fécondité par la contraception et, éventuellement par l'IVG, constitue, pour les femmes, un acquis majeur de leur émancipation. Disposer de son corps librement permet aux femmes de faire leurs propres choix de vie et d'exister autrement qu'en tant que mère.



En France, chaque année, environ 225.000 femmes ont recours à l'IVG, un droit dont chacun voudrait qu'aucune femme ne soit placée dans l'obligation de l'exercer, parce qu'il est vécu douloureusement la plupart du temps. Dans d'autres pays comparables au nôtre, avec une législation par-

fois plus "libérale", ces chiffres sont nettement inférieurs. Dès lors, si le droit à l'IVG doit être préservé et renforcé, des améliorations doivent, dans le même temps, être apportées au droit à la contraception, précisément parce qu'il doit contribuer à réduire le nombre d'IVG.

Avant tout, revenons sur l'historique du droit des femmes à la maîtrise de leur fécondité, résultat d'un siècle de luttes. Ainsi, après la 1^{ère} guerre mondiale, des mouvements féministes se sont élevés contre la loi de 1920 interdisant strictement l'avortement et toute contraception. A cette époque, la contraception est passible d'une amende, voire d'une peine de prison. En 1942, l'avortement est déclaré "crime contre l'État". En décembre 1967, l'Assemblée natio-

nale vote le projet de loi dit "Neuwirth", du nom de Lucien Neuwirth député gaulliste, qui abroge la loi de 1920. La contraception est désormais autorisée, sans pour autant être remboursée par la sécurité sociale. L'avortement reste quant à lui toujours interdit. En 1970, naît le MLF (Mouvement de Libération des Femmes). Cette organisation va faire un coup d'éclat en publiant le "Manifeste des 343 salopes", dans lequel 343 femmes déclarent avoir eu recours à l'avortement. Le 29 novembre 1974, 284 députés contre 189 adoptent la loi autorisant l'IVG, après de nombreux débats, souvent houleux. Le 17 janvier 1975, la "loi Veil" dépénalise l'avortement dans certaines conditions et complète la "loi Neuwirth" de 1972.

En 1993, la "loi Neiertz", faisant écho à Véronique Neiertz, député socialiste, va plus loin en punissant de délit ceux qui « *entravent à l'IVG par pressions, menaces ou intimidation du personnel, d'une patiente ou de son entourage* ». Et surtout la "loi Aubry" porte de 10 à 12 semaines le délai légal de l'IVG, instaure la suppression de l'obligation de l'autorisation parentale pour les mineures, ainsi que la suppression de l'entretien préalable obligatoire et la possibilité de choisir la technique d'avortement. Qu'en est-il en 2013 ? On peut penser qu'aujourd'hui le droit à l'avortement est définitivement

L'opinion du planning familial

Féministe et d'éducation populaire, c'est ainsi que s'affirme le planning familial. Créée en 1956, l'association réunissait des femmes et des hommes bien décidés à faire changer la loi de 1920 qui interdisait l'avortement, et à développer l'utilisation et la diffusion de tout moyen contraceptif en France. « *Mère ou putain ? Vierge ou perdue ?* » C'est par ces mots durs que le planning familial parlait d'étiquettes qui collent toujours à la peau des femmes. Pour lui, « *les luttes des femmes pour la libre disposition de leur corps ont bien été le refus d'un ordre supposé "naturel", qui les soumettrait au devoir de procréation. C'est un droit fondamental... Le droit des femmes à vivre leur sexualité sans procréer, à être enceinte ou pas, à poursuivre ou non une grossesse, à avoir ou non un enfant est la condition première de leur égalité avec les hommes. Pour le planning familial, défendre l'avortement, c'est défendre la dignité et la liberté des femmes comme celles des hommes ; c'est défendre leur droit au bien-être sexuel, leur droit à vivre leur sexualité sans répression ni dépendance.* »

acquis, mais certains, en France, en Europe ou dans le monde, veulent remettre en cause ce droit. Fort heureusement, de nombreuses voix s'élèvent contre les "anti-IVG", comme celles du généticien Axel Khan ou du professeur Israël Nizan qui met en garde contre cette qualification « *d'interruption de grossesse non intentionnelle* », qui pourrait entraîner la responsabilité pénale des médecins.

En France, la mobilisation reste d'actualité pour mieux informer les adultes et les jeunes sur les méthodes contraceptives, impliquer le corps médical à cette information et améliorer les produits contraceptifs. La bonne nouvelle, c'est que la loi de financement de la sécurité sociale pour 2013 prévoit le remboursement à 100% de l'IVG.

Témoignage anonyme

« Avant la loi Veil comme beaucoup de femmes qui se retrouvaient avec une grossesse non désirée, je me suis débrouillée seule avec tous les risques que cela comportait pour avorter. J'ai fait une infection, mais j'ai eu la chance de tomber sur un médecin ouvert et sensible aux questions d'interruption de grossesse. J'ai été prise en charge tout de suite par le centre hospitalier, mais ça reste un souvenir très douloureux et psychologiquement difficile. Après la loi Veil on pratiquait dans mon département l'IVG. Nous étions dans une chambre de la maternité dont les vitres étaient occultées. On nous cachait. Nous nous sommes senties humiliées. La jeune fille à côté de moi pleurait beaucoup et l'infirmière avait des paroles très dures. Mon désarroi d'une grossesse inattendue, la pression de mon entourage, la culpabilisation... Un avortement n'est pas anodin c'est une blessure à l'intérieur de mon corps ».

Entreprise Bouchet



Ce professionnel qui a travaillé 11 ans au sein de l'entreprise Billon vient de créer sa propre entreprise en EURL, avec pour bagage 20 ans d'expérience dans le métier.

Monsieur Thierry Bouchet dispose de plusieurs cordes à son arc et pourra régler vos problèmes de plomberie, d'électricité, mais aussi l'installation, la réparation ou tout simplement l'entretien de votre matériel, comme par exemple une pompe à chaleur ou un climatiseur. Il se déplacera à votre domicile, fera

l'expertise de votre installation et établira un devis gratuitement pour toute installation à énergies renouvelables. Il vous propose également un dépannage rapide et ceci en moins de 24 heures.

*Contact : ZI des Auréats, 8 impasse de l'Aulagnier. Entre 7h et 20h en semaine et de 7h à 12h le samedi.
Tél/fax : 04 75 57 96 03 ou 06 88 62 18 92.
Mail : bouchet-thierry@orange.fr*

Titans-sports

Titans-sport est une marque de vêtements de sport créée par une jeune portoïse, Gondran Aurore, qui vient de fonder son auto-entreprise. Les vêtements, qui sont pour la plupart fabriqués en Ardèche et plus précisément à Saint-Péray sont de la même qualité que les grandes marques de sport, pour un prix inférieur. Les produits proposés sont très divers : polo, T-shirt, polaires, bonnets, écharpes... Tous les membres de la famille, petits et grands pourront trouver leur bonheur. La vente

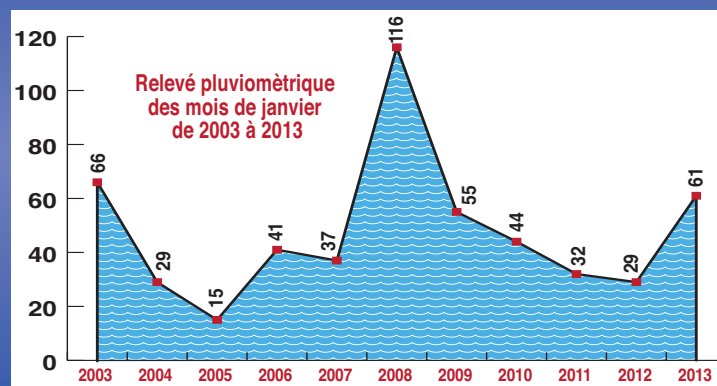
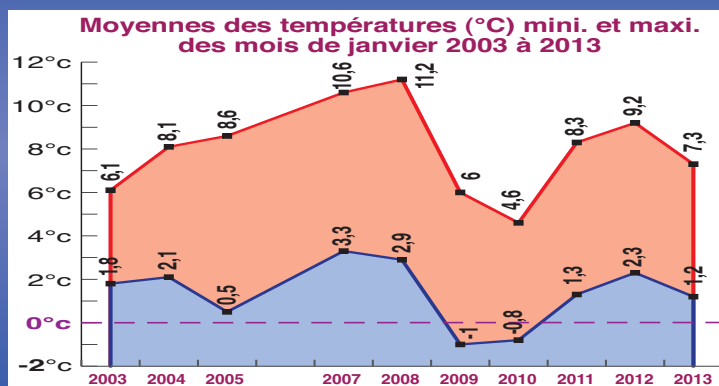
se fait aux particuliers, mais des clubs ou des associations peuvent aussi passer commande pour habiller les membres de leurs clubs. Dans l'avenir, la créatrice ne compte pas s'arrêter là et envisage de lancer également une gamme de bagageries.

*Pour passer une commande ou prendre des renseignements : Tél. : 06 17 52 11 00, du lundi au vendredi de 9h à 20h non-stop
Mail : agondran.ag@gmail.com
Site internet : titans-sport.com*



Informations météorologiques sur Portes-lès-Valence

« S'il tonne en janvier, cuves au fumier, barils au grenier ». Difficile de savoir vraiment ce que réservera l'avenir car janvier 2013 ne fut ni vraiment sec, ni vraiment humide. La pluviométrie fut aussi liée aux flocons de neige tombés certains jours. Bref toujours est-il que l'année 2013 a débuté avec 8 l/m² et qu'au total 61 l/m² se sont déversés sur la ville. Cela en fait un mois un peu plus pluvieux qu'habituellement, si on regarde les janviers précédents. Notons aussi que janvier 2008 fut très pluvieux avec 116 l/m² et janvier 2000 sec, car sans précipitations.



Assemblée générale de Mémoire vivante

“La mémoire est l’avenir du passé”



Jeudi 24 janvier, l’association “Mémoire vivante” s’est réunie dans ses locaux pour sa traditionnelle assemblée générale, occasion pour les membres de faire le bilan de l’année passée et de se plonger dans les projets futurs.

Entouré de Raymond Rinaldi et d’Huguette Hély représentant la municipalité, le président

Robert Voge, lors de son rapport moral, s’est dit très satisfait du bilan des activités 2012 et notamment du succès du livre “A chacun sa guerre”, ouvrage de témoignages de portois qui ont vécu la guerre d’Algérie : « *une idée de Mémoire vivante qui*

a germé fin 2008, un travail qui a nécessité 3 années de concertation et d’interviews, pour un résultat qui a dépassé nos espérances ». En effet, à ce jour, plus de 450 exemplaires ont été vendus. Autres initiatives de l’association en 2012, les promenades buissonnières ou encore l’échange intergénérationnel organisé en partenariat avec la MJC-Centre social où adolescents et anciens se sont retrouvés

à la maison de retraite des Chênes pour un débat, suite à la projection d’un diaporama retraçant l’histoire de la ville.

Pour ce qui est de l’avenir, un grand projet anime les membres de l’association, celui de la création d’un livre retraçant le passé ainsi que le présent cheminot de notre commune, cet ouvrage “Portes fille du rail” devrait voir le jour fin 2014 ou début 2015. Histoire à suivre donc.

2013 sera bien sûr aussi la fête champêtre, manifestation conviviale et populaire sur les hauteurs de notre commune. De nouvelles animations sont d’ores et déjà prévues pour cette future édition : « *la tradition et l’avenir conjugués au présent, pour s’inscrire sur le thème “des couleurs” des fêtes de l’été de Portes puisque cette fête champêtre ouvre les festivités* » soulignera Robert Voge.

Yann Etienne

“La Mouette prend son envol sur internet.”

L’école de danse portoise “La Mouette” a tenu son assemblée générale lundi 10 décembre 2012 dans la salle Iffly de la halle des sports, en présence de M. le maire. Le bilan 2012 montre que l’association est très dynamique comme en témoigne sa participation au forum des associations au cours duquel la démonstration de danse a été très appréciée du public. L’association s’est investie, comme

chaque année, dans l’organisation du challenge Hartz. Il est à noter que, durant cette compétition, les élèves de l’association ont brillé en remportant ex-æquo avec les sportifs du club de basket le trophée Ambrogelly. Les journées “portes ouvertes” organisées du 17 ou 20 décembre ont eu beaucoup de succès et ont permis aux parents d’assister à des cours auxquels participent leurs enfants.

Pour ce qui est de l’avenir, de nombreuses dates sont à retenir sur vos nouveaux agendas 2013 : la participation au corso et bien sûr courant juin, le traditionnel gala au Train-Théâtre. “La Mouette” a également décidé de renforcer sa présence sur la toile avec la création d’un site internet.

Celui-ci est en cours de réalisation et devrait voir prochainement le jour. Il permettra de s’informer sur les actions passées et à venir de l’association par le biais d’articles et de photos. Voilà qui devrait donner encore plus d’envergure aux ailes de la “mouette portoise” !

Preuve du dynamisme de l’association, de nombreuses personnes ont été volontaires cette année, pour faire partie du conseil d’administration et participer ainsi à la vie de celle-ci. Un tout nouveau conseil d’administration a été élu, en voici la composition, présidente : Mme Yolande Saint-Clair, vice-présidente : Mme Jeanine Amblard, trésorier : M. Pascal Ponton, trésorière adjointe : Mme Fabienne Fourel, secrétaire : Mme Sylvie Bosson, secrétaire adjointe : Mme Habiba Pages, administrateur : Mme Nathalie Moreno.

Pour plus de renseignements sur les activités proposées par l’association : Tél : 06 89 68 62 97



Journée internationale des droits des femmes

“Quand les femmes s’en mêlent !”

Le 8 mars est la journée internationale des droits des femmes. Cette date est l’occasion de rappeler que nous sommes tous concernés femmes et hommes, car toute avancée vers l’égalité est un progrès pour toute l’humanité.

Programme

L’ensemble des initiatives est réalisé par l’association “Femmes solidaires” en partenariat avec AJT (Action Jeunes Théâtre), la MJC-Centre social, le Train-Cinéma et la mairie de Portes-lès-Valence.

■ **Du lundi 4 au samedi 23 mars** : exposi-

tion sur le thème “Je ne crois que ce que je vois” dans le hall de la mairie aux heures d’ouverture.

■ **Jeudi 7 mars à 20 h** : projection du film : “Les femmes du bus 678”, ce long métrage retrace l’histoire de trois femmes égyptiennes d’aujourd’hui aux vies totalement différentes qui s’unissent pour combattre le harcèlement quotidien que leur font endurer des hommes dans les rues et dans les bus. Séance gratuite.

■ **Vendredi 8 mars** : soirée dans la salle des mariages à partir de 18h30 et au programme : slam avec le secteur jeunesse de la MJC, lecture et témoignages avec l’ate-



lier d’alphabétisation de la MJC-Centre social ainsi que de l’atelier d’écriture, théâtre avec la représentation de saynètes par AJT. Pour clôturer la soirée, un apéritif dînatoire vous sera proposé, occasion de prolonger la discussion de manière conviviale. Entrée libre.

Aah ! Les Déferlantes ! au Train-Théâtre

MARDI 19 MARS À 20H30. QUÉBEC

■ **Robert Charlebois**, auteur, compositeur, in-



terprète, acteur à différents moments de sa vie, il nous revient “Avec tambour ni trompette”, ludique, énergique et audacieux.

■ **François Guy**, “Je préfère le bonheur”, il aime préciser, “pas jouer au chanteur, juste chanter, sans rien appuyer...”

MERCREDI 20 MARS À 20H30. ÎLE DE LA RÉUNION

■ **René Lacaille**, multi-instrumentaliste, il se produit en famille sur un répertoire de chansons traditionnelles réunionnaises.

■ **Christine Salem**, un mélange subtil de musique de l’océan indien et de rythmes africains, son chant résonne du tumulte de l’histoire réunionnaise.

JEUDI 21 MARS À 20H30. SOIRÉE ALGONQUINE

■ **Samian**, originaire de Pikogan, un timbre de voix rauque et singulier, loin du cliché de rappeur antipathique, il laisse exploser un

rap autrement.

■ **Florent Vollant**, déroule des sonorités à la fois chaudes et épurées, tantôt folk, amérindiennes ou country.

VENDREDI 22 MARS À 20H30. LA RELÈVE

■ **Vincent Liben**, à la fois auteur, compositeur et interprète, ses chansons sont envoûtantes et inspirées avec une mélancolie existentielle et un humour doux-amer.

■ **Salomé Leclerc**, voix de rocaille matinée de douceur, elle chante la relation à l’autre avec modestie et mordant, élue “Découverte francophone”

SAMEDI 23 MARS À 20H30

■ **Manu Dibango** propose un safari musical retraçant un demi-siècle de musique. Un artiste emblématique des passerelles entre continents, entre tradition et sons du futur.

PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

Les réunions publiques de présentation du budget et des projets 2013 sur la commune ont rassemblé, au total, plus de 200 portois. Chacun a pu mesurer que la situation financière de Portes est bonne et saine, en toute transparence et de façon objective, loin des polémiques stériles que certains distillent ici ou là. Le cap des engagements pris devant les portois est maintenu. Toute l'équipe de Portes citoyenne est toujours autant déterminée à faire de Portes-lès-Valence une ville dynamique, à l'instar du prochain budget 2013, avec des investissements soutenus et des services de qualité rendus à chaque portois.

Les dotations de l'Etat en baisse

Les récentes annonces du gouvernement de baisse des dotations aux collectivités locales sont un très mauvais choix. Le pire, c'est que l'Etat prévoit d'amplifier la baisse déjà annoncée fin décembre dernier de 3 milliards, en réduisant de nouveau les dotations destinées aux collectivités de 4,5 milliards d'ici 2015.

Ce coup de massue, sans précédent contre les municipalités, est dénoncé par l'Association des Maires de France et par l'Assemblée des Départements de France.

Ce recul historique des dotations risque de conduire à la réduction des investissements locaux. Et qui dit moins d'investissements, dit moins de croissance, moins d'emplois, et des mairies obligées de se serrer la ceinture et de réduire les services à la population. Dans le même temps, de nouveaux transferts de charges pèsent sur les collectivités.

Les élus de notre groupe ne pensent pas que les portois aient besoin de moins de services publics, moins de crèches, de sport, de culture, d'écoles, de cantines... Bien au contraire.

C'est pourquoi, le budget communal 2013 est une nouvelle fois résolument tourné vers l'action pour répondre aux besoins des portois, et ce grâce à une bonne situation financière de la commune et sans augmentation des impôts.

Si l'avenir avec un contexte national qui s'annonce très délicat, doit nous inciter à redoubler de prudence, nous sommes fiers de l'aborder avec détermination et envie.

**Gérard Laurent-Bourge, adjoint au maire,
membre du groupe "Communistes, Républicains et Citoyens".
E-mail : groupeccr.portes@yahoo.fr**

Austérité

Nous entendons depuis quelques mois le mot austérité. Est-ce un point de vue, un nom placé çà et là dans quelques phrases bien senties, une expression politique que nous ne sommes pas obligés de partager. De quoi parlons-nous, austérité ou récession, celle qui touche les pays, la Grèce, l'Espagne, etc.

Depuis neuf mois le gouvernement a mis en place une politique pour la France : hausse du SMIC de 2% ; 150000 emplois d'avenir ; encadrement des loyers contre la spéculation ; création de la Banque publique d'investissement pour les salariés et entrepreneurs ; développement des maisons de santé dans les zones rurales, les quartiers pour garantir à tous l'accès aux soins ; encadrement des dépassements d'honoraires ; extension des tarifs sociaux de l'énergie (soit 830 000 personnes supplémentaires protégées) ; augmentation de 25% de l'ARS ; création d'emplois et moyens accrus dans l'éducation, la justice, la sécurité ; rétablissement d'un vrai ISF, nouvelle tranche pour les plus hauts revenus, taxation du capital au même niveau que le travail ; création des contrats de génération, ils permettront l'embauche de jeunes en CDI et le maintien des plus de 50 ans en entreprise ; crédit d'impôt pour l'emploi dans les entreprises ; loi bancaire pour protéger l'épargne des Français et combattre la spéculation financière ; construction de 150 000 logements sociaux par an.

L'austérité c'est la droite : l'UDI, l'UMP, le FN (les amis d'hier et d'aujourd'hui). Le bouclier fiscal c'est la droite, pour protéger les plus riches, l'abolition de l'ISF c'est la droite, etc.

Ne nous trompons pas de cible, le changement c'est pendant 5 ans.

**Les membres du groupe Socialiste et Apparentés Démocratie
et Citoyenneté. E-mail : groupe.ps.apparentes@free.fr
Site : http://groupe.ps.apparentes.over-blog.fr**

ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

Débat d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire a eu lieu la semaine dernière. Il nous a permis de connaître les intentions de la municipalité sur la fiscalité 2013. Depuis 2009 nous avons eu droit à une augmentation des impôts, justifiée par le fait que les taux étaient en dessous de ceux de la moyenne nationale des communes de taille équivalente et que le gel pratiqué pendant 8 ans était une erreur.

En 2013 : les taux seront gelés.

Depuis 2008 la municipalité a systématiquement contracté des emprunts pour financer ses dépenses. Le taux d'endettement était aussi en dessous de la moyenne nationale.

En 2013 : pas d'emprunt.

Depuis 2009, l'autofinancement ne permettait pas de financer les investissements, contrairement à la pratique du mandat précédent et critiquée par l'équipe actuelle.

En 2013 : financement par l'autofinancement dégagé en 2012.

Nous sommes ravis de ces bonnes intentions. Nous ne voyons pas comment il pourrait en être autrement car tout ce qui nous a été reproché, que nous avons défendu à chaque budget, sera mis en œuvre sur la dernière année du mandat !

C'est tout de même étrange que ces changements de pratique soient pris la dernière année du mandat !

Nul doute qu'en 2013 il conviendra à l'équipe en place de démontrer que la gestion semble maîtrisée !

Nous attendons néanmoins la présentation des comptes administratifs 2012 car quand on peut confondre prévisions et dépenses réelles, on peut avoir quelques doutes.

**Le groupe d'opposition : Annie Berne, Suzanne Brot, Geneviève Girard, Philippe Millot,
Antoine Sarrion, Sabine Tauleigne. E-mail : groupe-opposition-portoise@laposte.net**

**Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes.
Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.**

TRAIN-CINÉMA FESTIVAL D'UN JOUR



"Le festival d'un jour", grande fête du cinéma d'animation, est organisé par l'association "L'équipée" dans 12 communes de la Drôme. Cette 19^{ème} édition est placée sous le signe "Les goûts et les couleurs". Programme des séances à Portes-lès-Valence :

- mercredi 20 mars à 18h, "Délices suisses", à partir de 6 ans,
- vendredi 22 mars à 18h30, "Les as de la jungle", à partir de 3 ans
- vendredi 22 mars à 20h30 "Goshu le violoncelliste" à partir de 7 ans

Renseignements sur la programmation des 11 autres communes :

Association L'Équipée,
tél. 04 75 78 48 67,
www.lequipee.com

TRAIN-THÉÂTRE

MARS

- **Carmen Maria Véga, mar. 12 à 20h30**, chanson rock
- **Bab X et Buridane, jeu. 14 à 20h30**, chanson enfiévrée
- **Lewis Furey, sam. 16 à 20h30**, événement musical
- **Aah ! Les déferlantes ! du 19 au 22 mars** (voir le programme page 17 de ce Portes-Infos)
- **Manu Dibango, sam. 23 à 20h30**

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

CLUB AMBROISE CROIZAT

MARS

- **Belote, vendredi 1^{er},** à 13h30 au foyer
- **Repas de printemps, jeudi 7,** à 12h salle Brassens
- **Belote, vendredi 15,** à 13h30 au foyer
- **Journée tahitienne démo, mercredi 20** à 9h au foyer
- **Anniversaires 1^{er} semestre, jeudi 28,** à 14h salle Brassens

Renseignements :

P. Sapet, 04 75 57 30 69,
J. Paillet, 04 75 25 23 59,
M. Debeaux, 04 75 57 24 15

L'HISTOIRE DU CHEMIN DE FER PORTOIS APPEL À TÉMOIGNAGES

Portes-lès-Valence, "fille du rail", "cité cheminote"... depuis sa naissance en 1908, la commune est indiscutablement associée au chemin de fer.

L'association Mémoire vivante qui œuvre pour l'enrichissement et la mise en valeur du patrimoine portois travaille actuellement sur la réalisation d'un livre retraçant l'histoire du rail sur le territoire portois de ses origines à nos jours.

L'ouvrage mêlera documents et photos d'époque, données historiques et anecdotes sur la vie cheminote.

Aussi, pour compléter sa collecte d'informations, Mémoire vivante lance un appel aux personnes possédant des photos, documents, objets ou simplement des souvenirs liés au rail dans toute sa diversité (travail, loisirs, logement, solidarité, périodes de guerres, accidents...). Merci de contacter Alexandre Bertrand au 04 75 57 95 07 (matin) ou 04 75 57 15 88 (après-midi).

A noter que l'ouvrage "A chacun sa guerre", recueil de témoignages de portois sur la guerre d'Algérie (élaboré par Mémoire vivante), est toujours disponible à la "Maison de la presse" (24 rue J. Jaurès) au prix de 5€.

SORTIE AU PARC DE LA TÊTE D'OR - MJC-CENTRE SOCIAL

La MJC-Centre social, organise une sortie culturelle à Lyon au Parc de la Tête d'Or, samedi 23 mars, départ de la MJC à 8h, retour à 19h. Informations au 04 75 57 00 96. Inscriptions les mardis 12 et 19 mars à 18h. Tarifs : 11€ par adulte (15€ non-adhérent MJC).

THÉ DANSANT

Mardi 12 mars de 14h à 19h à l'Espace Cristal avec l'orchestre Daniel Chevalier. Organisé par la FNACA et la Pétanque cheminote portoise en partenariat avec la municipalité. Gratuit pour les portois, 5€ pour les extérieurs.

PUCES DES COUTURIÈRES

L'association féminine de travaux manuels organise la première édition des "puces des couturières". Durant cet événement, vous pourrez venir acheter tout ce qui concerne la couture. L'association vous donne donc rendez-vous le dimanche 17 mars à la salle Brassens afin de partager avec les bénévoles de l'association le plaisir de la couture, car comme ils se plaisent à le dire : « la couture, ce n'est pas ringard ». Contact et renseignements, Madame Aimée Bres : 04 75 57 25 97

DEMANDE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Pôle emploi ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

PACS

La municipalité accueille les cérémonies de signature du PACS en mairie. Pour tous renseignements, merci de contacter le service "population" au : 04 75 57 95 01 ou 04 75 57 95 02

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Killian Mottin,
Sarah Koukou,
Salwa Nouar,

Décès :

Hattab Kebaïli,
Marcelle Jacquet-Ferrand née Faure,
Hélène Poupard née Vallet,
Monique Sève née Bille,
Madeleine Montrocher née Bouillanne,
Aimé Fortuné,
Martial Archinard,
Thierry Agier,
Edith Durrelman née Breynat,
André Beaumont,
Fabienne Faure,
René Blanc

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimée depuis le 1^{er} janvier 2013. Désormais, l'enfant, qu'il soit accompagné ou non, peut voyager à l'étranger avec soit :

- sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union Européenne, de l'espace Schengen, la Suisse ainsi que le Lichtenstein, Monaco, Andorre, Saint-Martin et le Saint-Siège) ;
- son passeport ;
- son passeport accompagné d'un visa.

Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine ou le Maroc, peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage. Contrairement à l'ancienne autorisation de sortie du territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre. La légalisation de la signature de ce document est préconisée (démarche à faire en mairie).

FLASHCODE

Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.



Dans la ville

PORTES-LÈS-VALENCE
JOURNÉE INTERNATIONALE
DES DROITS DES FEMMES

DU 4 AU 23 MARS
EXPOSITION

HALL DE LA MAIRIE
« JE NE CROIS
QUE CE QUE JE VOIS »
ENTRÉE LIBRE

JEUDI 7 MARS
« LES FEMMES
DU BUS 678 »

FILM AU TRAIN-CINÉMA
À 20H30 - GRATUIT

VENDREDI 8 MARS
« QUAND LES FEMMES
S'EN MÊLENT »

18H30 SALLE DES MARIAGES,
SLAM, LECTURES, SAYNÈTES,
APÉRITIF DÎNATOIRE
SOIRÉE GRATUITE



femmes
solidaires

